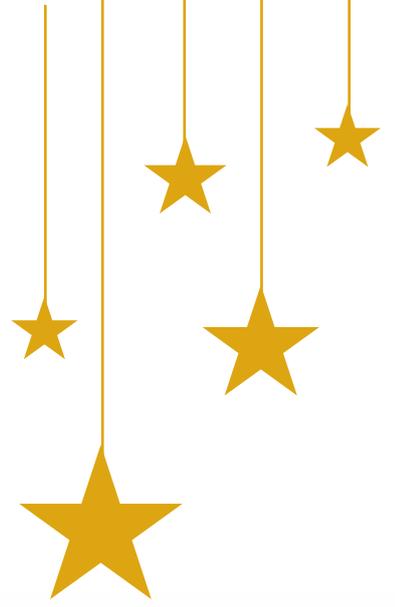


No



La gazette de Vallabrix

Décembre 2013

Le mot du Maire

Pendant 6 ans, avec le conseil municipal, j'ai mis beaucoup d'énergie pour faire aboutir de nombreux projets.

Nous avons fait d'importants investissements sur les bâtiments communaux et sur la voirie. Nous avons pu mener à bien tous ces travaux grâce à une gestion rigoureuse et aux nombreuses subventions que nous avons pu décrocher.

La rénovation du bâtiment de la mairie est bien avancée, j'aurai le plaisir de vous accueillir pour l'inauguration de ces travaux au mois de février.

Nous avons fait de gros efforts sur la distribution de l'eau et sur l'assainissement. La mise en fonctionnement des surpresseurs permet de fournir une pression minimale de 2 bars, ce qui améliore le confort des usagers.

J'ai apporté une attention particulière à notre école qui structure une bonne partie de la vie de Vallabrix. Malgré une baisse conjoncturelle des effectifs à la rentrée de septembre, nous avons pu sauver la troisième classe. Nous accueillons depuis la rentrée des élèves de Belvezet qui a rejoint notre regroupement pédagogique.

Au mois de mars 2014, vous allez être appelés à élire un nouveau Conseil Municipal. J'ai décidé de me représenter avec une équipe partiellement renouvelée, rajeunie et féminisée.

La municipalité offrira un diner aux aînés le dimanche 19 janvier. Les élus et leurs conjoints, les personnels communaux ainsi que les présidents des associations du village sont également invités à se joindre à ce repas.

La journée se terminera par les vœux de la municipalité à l'ensemble de la population.

D'ici là, je vous souhaite de bonnes fêtes.

Bernard Rieu

ELECTIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES 23 ET 30 MARS 2014

Les communes de moins de 1 000 habitants

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Le nombre de conseillers municipaux à élire varie selon la taille de la commune (article L. 2121-2 du Code général des collectivités territoriales).

Le dépôt d'une déclaration de candidature est désormais obligatoire, quelle que soit la taille de la commune. L'obligation de la parité femmes hommes n'est pas requise pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Les candidats se présentent sur une liste, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs (panachage).

En 2014, les modalités de panachage sont toutefois différentes de celles appliquées lors des précédents scrutins. Il n'est plus possible

d'élire une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste. Pour obtenir un siège au conseil municipal dès le premier tour, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.

Un second tour est organisé pour les sièges restant à pourvoir : l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité du nombre des suffrages entre plusieurs candidats, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Pour la première fois en 2014, les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants des EPCI (*Les établissements publics de coopération intercommunale*) sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.

Service.public.fr

Infos pratiques

SECRETARIAT HORAIRES D'HIVER

A compter du 1^{er} Septembre 2013 jusqu'au 30 juin 2014
le Secrétariat de Mairie sera ouvert :

Lundi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 13h30 à 18h30
Vendredi de 8h à 11h

Tél. : 04 66 22 58 12
Fax. : 04 66 22 01 48

Courriel
mairie.vallabrix@wanadoo.fr

Site
www.vallabrix.com

POUR VOTER EN 2014

MUNICIPALES - 23 et 30 mars
EUROPÉENNES - 25 mai

POUR POUVOIR VOTER,
IL FAUT ÊTRE INSCRITS SUR LES LISTES
ÉLECTORALES.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

INSCRIPTIONS
AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

RENSEIGNEMENTS À LA MAIRIE
ou SUR LE SITE www.vallabrix.com

ALIMENTATION EN EAU Surpresseurs - Conseils

Avec l'installation des surpresseurs au château d'eau, la pression dans certaines maisons, situées en bas du village, peut être légèrement supérieure à 5 bars. Il est conseillé dans ce cas de faire installer un réducteur de pression qui est à la charge du propriétaire.

L'augmentation de pression entraîne une consommation d'eau supérieure, il faut être vigilant pour ne pas avoir de mauvaises surprises lors du prochain relevé d'eau.

ÉTAT CIVIL

Le 16 août 2013
Décès
de Thierry Gilbert Henri DA PASSANO
à Vallabrix

Le 18 octobre 2013
Décès
de René Eugène Pierre ALLEAU
à Vallabrix

le 20 octobre 2013
Décès
de Lorette Alberte Jeanne FRANÇOIS
à Uzès

Le 28 novembre 2013
Décès
de Patrick Michel FRANÇOIS
à Vallabrix

Bilan des réalisations entre 2008 et 2013

BÂTIMENTS COMMUNAUX



➤ Cantine

Avec l'ouverture de la troisième classe, il était nécessaire d'aménager un nouveau local pour accueillir la cantine. L'ancien foyer a été aménagé en cantine pour un montant de 64 000 euros subventionné à hauteur de 9 000 euros.



➤ Médiathèque

La commune a fait l'acquisition de la propriété Roche pour un montant de 305 000 euros, nous avons pu obtenir pour cet achat une subvention exceptionnelle de 224 000 euros. L'aménagement de la médiathèque et la restauration de la façade Renaissance ont coûté 160 693 euros subventionnés à hauteur de 65 837 euros. L'opération médiathèque a donc été subventionnée à hauteur de 65,60 % !

➤ Mairie

La rénovation et la mise aux normes du bâtiment de la mairie ont demandé un investissement de 158 000 euros, nous avons obtenu 77 000 euros d'aide publique pour ces travaux.

➤ Ecole

Nous avons fait réaliser une issue de secours avec un escalier extérieur dans l'ancienne école pour un coût de 7 500 euros.

➤ Maison ronde

La création d'un conduit de cheminée et l'isolation des combles ont été effectués dans cette maison communale. Les deux opérations ont coûté 3 300 euros.

PLACES DU VILLAGE

➤ Place de l'église

L'aménagement de cette place avec création de places de stationnement a été subventionné par les amendes de police et la Région à hauteur de 21 000 euros pour un coût total de 51 000 euros.

➤ Place de la liberté

Un mur de soutènement a été construit, le terrain a été nivelé, il a ensuite été engazonné. Un terrain de boules a été réalisé et une table de pique-nique a été installée. L'ensemble a demandé un budget de 10 200 euros.

➤ Parking du foyer

Cette place a été goudronnée et un éclairage a été placé. Ces travaux ont coûté la somme de 12 000 euros.

VOIRIE

➤ Goudronnage des rues

De nombreuses rues, chemins et places ont été refaits : grand rue, rue du centre, route de Masmolène, rue des Aires, impasse clos d'Ozon, impasse des Olivettes, chemin des Liquières, le Planet, chemin de la Madone, rue des Chênes Verts.

L'ensemble de ces travaux réalisés sans aucune subvention ont demandé un investissement de 176 000 euros.

➤ Aménagement du chemin de Garran

L'élargissement de cette voie et l'aménagement du carrefour avec la D5 ont été faits pour un coût de 55 000 euros subventionné par les amendes de police à hauteur de 15 000 euros.

➤ Création de voies

Pour désenclaver deux propriétés, la commune a fait réaliser deux impasses le long de l'ancienne cave coopérative pour un budget de 50 500 euros sans aucune subvention.

➤ Éclairage public

Nous avons installé un éclairage au quartier de la Coste et au parking du foyer et nous avons fait rajouter plusieurs lampadaires : place de l'horloge, rue du centre, chemin des Liquières (3). Il a fallu déboursier 16 000 euros pour réaliser ces travaux.

➤ Élaboration d'une carte communale et d'un plan local d'urbanisme (PLU)

En 2008, la commune ne disposait d'aucun document d'urbanisme, ce qui était un handicap pour le développement du village. Nous avons élaboré dans un premier temps une carte communale qui a été suivie d'un PLU. Nous avons réussi à finaliser ces deux dossiers dans un laps de temps relativement court. La commune a dû engager la somme de 50 000 euros pour ces deux documents qui ont été subventionnés à hauteur de 30 000 euros.

Sur le budget principal, la commune a donc investi plus d'un million d'euros (1 137 167 euros). Nous avons pu obtenir 442 837 euros de subventions.

BILAN DES RÉALISATIONS ENTRE 2008 ET 2013 POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

➤ Création d'une station de remplissage pour les agriculteurs

Dès notre arrivée à la mairie, nous avons monté un dossier pour installer une station de remplissage située sur le chemin de Saint-Victor. Cette réalisation a coûté 25 000 euros, nous avons reçu de l'agence de l'eau et du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) une aide de 20 000 euros.

➤ Construction d'une station d'épuration

A notre arrivée, nous avons trouvé une station d'épuration des eaux usées obsolète qui bloquait toute nouvelle construction. Nous nous sommes attelés immédiatement à ce dossier que nous avons pu concrétiser dans un temps assez court. Nous avons construit une station de type plantée de roseaux pour un coût de 510 000 euros. Nous avons reçu 379 000 euros d'aides de l'agence de l'eau et du conseil général du Gard.

➤ Elaboration d'un schéma directeur d'eau potable

Ce document était indispensable pour finaliser le PLU. Il a été financé par le budget de l'eau pour un montant de 30 000 euros et avec 20 000 euros d'aide publique.

➤ Lancement d'une déclaration d'utilité publique (DUP) pour le captage des Sablons.

Nous avons une DUP qui nous autorise à prélever 100 m³ d'eau par jour dans la nappe phréatique. Nous dépassons largement ce seuil surtout en été avec les résidences secondaires et les piscines.

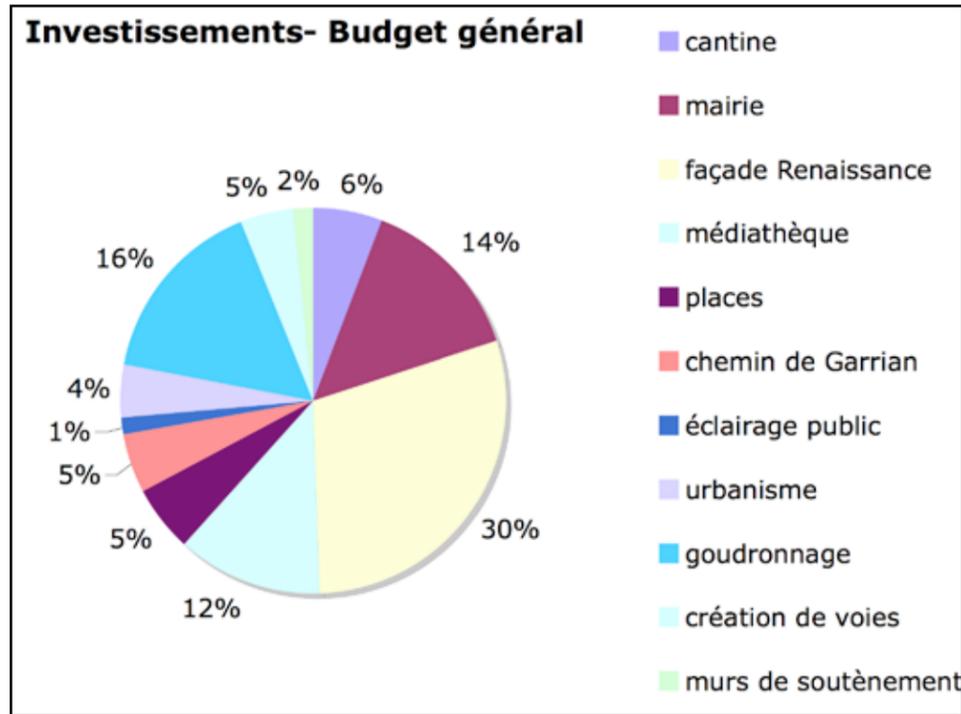
Nous avons dû lancer une nouvelle DUP qui va nous autoriser à prélever 280 m³ par jour. Cela nous laissera une marge importante même si le village se développe. La dépense aujourd'hui s'élève à 17 400 euros.

➤ Mise en place des surpresseurs au château d'eau

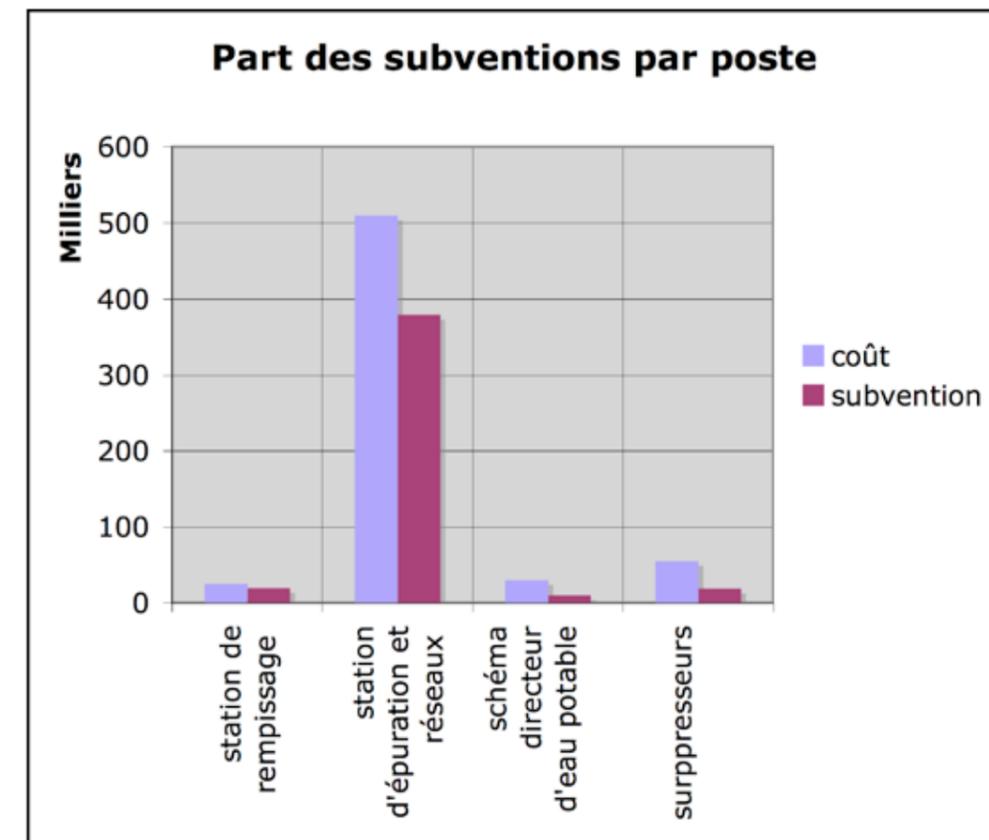
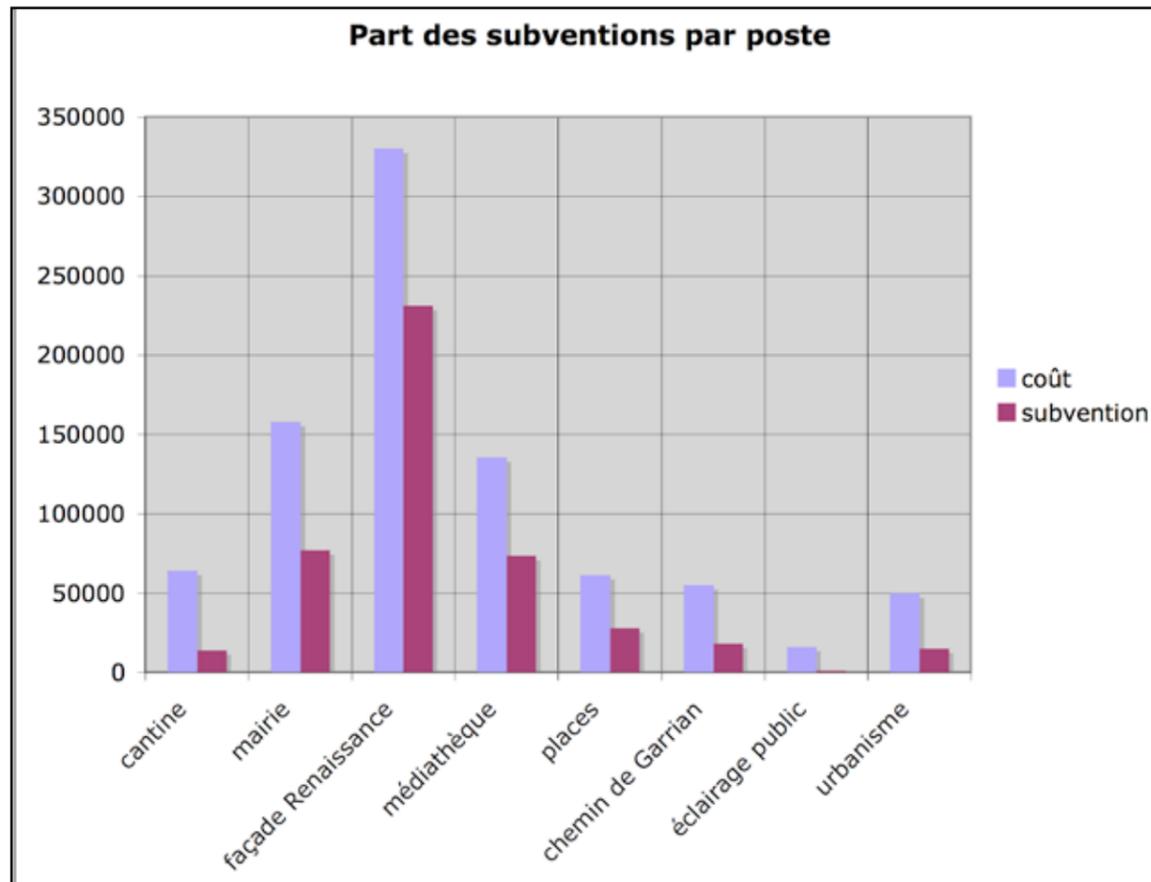
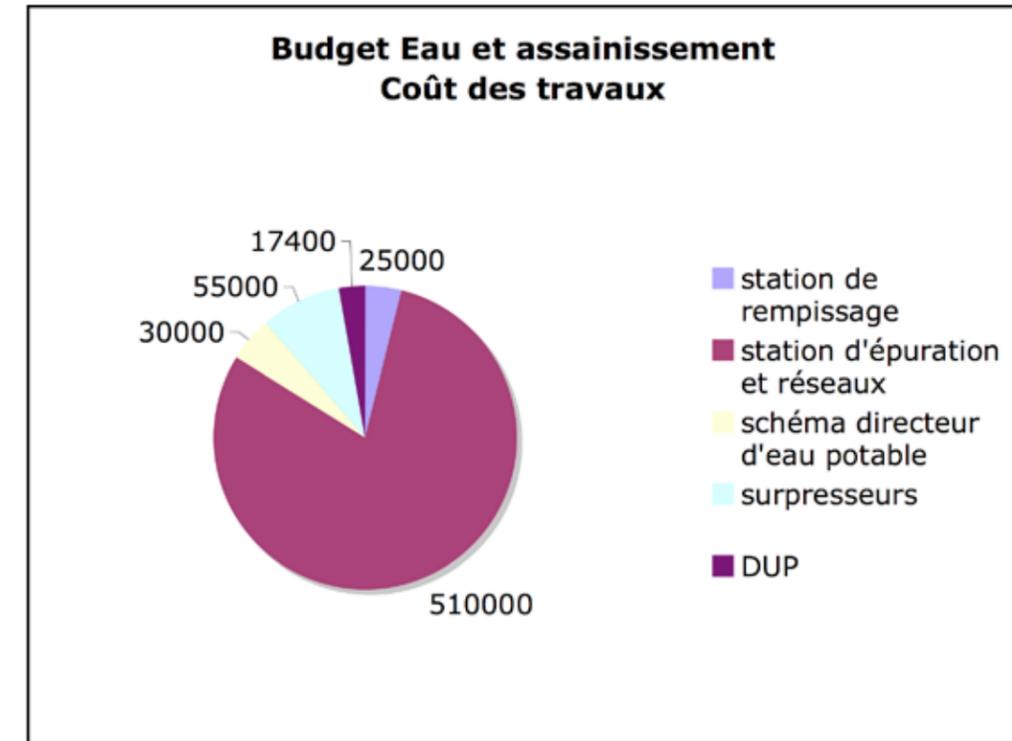
La mise en place des surpresseurs a représenté une dépense totale de 55 000 euros subventionnés par le syndicat d'électrification de la région d'Uzès à hauteur de 19 000 euros pour la construction de la ligne électrique jusqu'au château d'eau.

Conscients de l'importance vitale pour notre village d'assurer une distribution satisfaisante de l'eau potable et d'avoir un système d'assainissement correspondant à nos besoins, nous avons engagé plus de 637 000 euros sur le budget eau de la commune. Nous avons perçu 428 000 euros d'aides publiques.

Investissements



Investissements



VOIRIE

AMÉNAGEMENT D'UN ARRÊT DE BUS

La commune peut bénéficier tous les deux ans d'une subvention au titre des amendes police. Cette dotation est une « contribution de l'Etat à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières ».

En 2014, le conseil a décidé d'utiliser ces fonds à l'aménagement d'un arrêt de bus sécurisé sur la D5. L'étude du projet a été confiée au cabinet CEREG qui a présenté un plan d'aménagement, validé en conseil municipal.

Ces travaux permettront de créer une zone protégée à l'entrée du village, en attendant que le programme concernant la D5 sur l'ensemble de la traversée soit mis en oeuvre.

TRAVAUX NON COMMUNAUX EN PERSPECTIVE SUR VALLABRIX

- Le carrefour entre le chemin de la carrière et la route départementale D5 est en très mauvais état et représente un risque pour la sécurité des voitures. Depuis des mois, nous demandons à la société Fulchiron qui exploite la carrière de refaire la chaussée de ce carrefour. M. Fuchiron nous a indiqué que ces travaux se feraient en janvier 2014.

- Nous avons interpellé plusieurs fois le Conseil Général pour qu'il engage des travaux pour sécuriser la falaise sous la départementale à la sortie nord de Vallabrix.

L'étude technique a été réalisée, les appels d'offre vont être lancés et les travaux vont être enfin réalisés au premier semestre 2014. Il aura fallu donc attendre 12 ans pour retrouver une route sécurisée !

- La ligne électrique de 20 Kw qui part de la Condamine vers le nord va être déposée par ERDF au début 2014. Avec l'enfouissement de cette ligne, la fiabilité du réseau sera améliorée et le paysage retrouvera son esthétique.

COUPE AFFOUAGÈRE

Lors de la réunion du 5 novembre, 37 lots ont été distribués. Le parcellaire a été réalisé par M Brousse de l'ONF.

Le permis d'exploiter a été donné le 13 décembre 2013.

Trois personnes ont été désignées comme garants : Anthony Foucault, Laurent François et Bernard Rieu.

Il y a de plus en plus de ménages qui utilisent le bois comme source d'énergie. La raison essentielle vient du fait que le bois est l'énergie la moins chère.

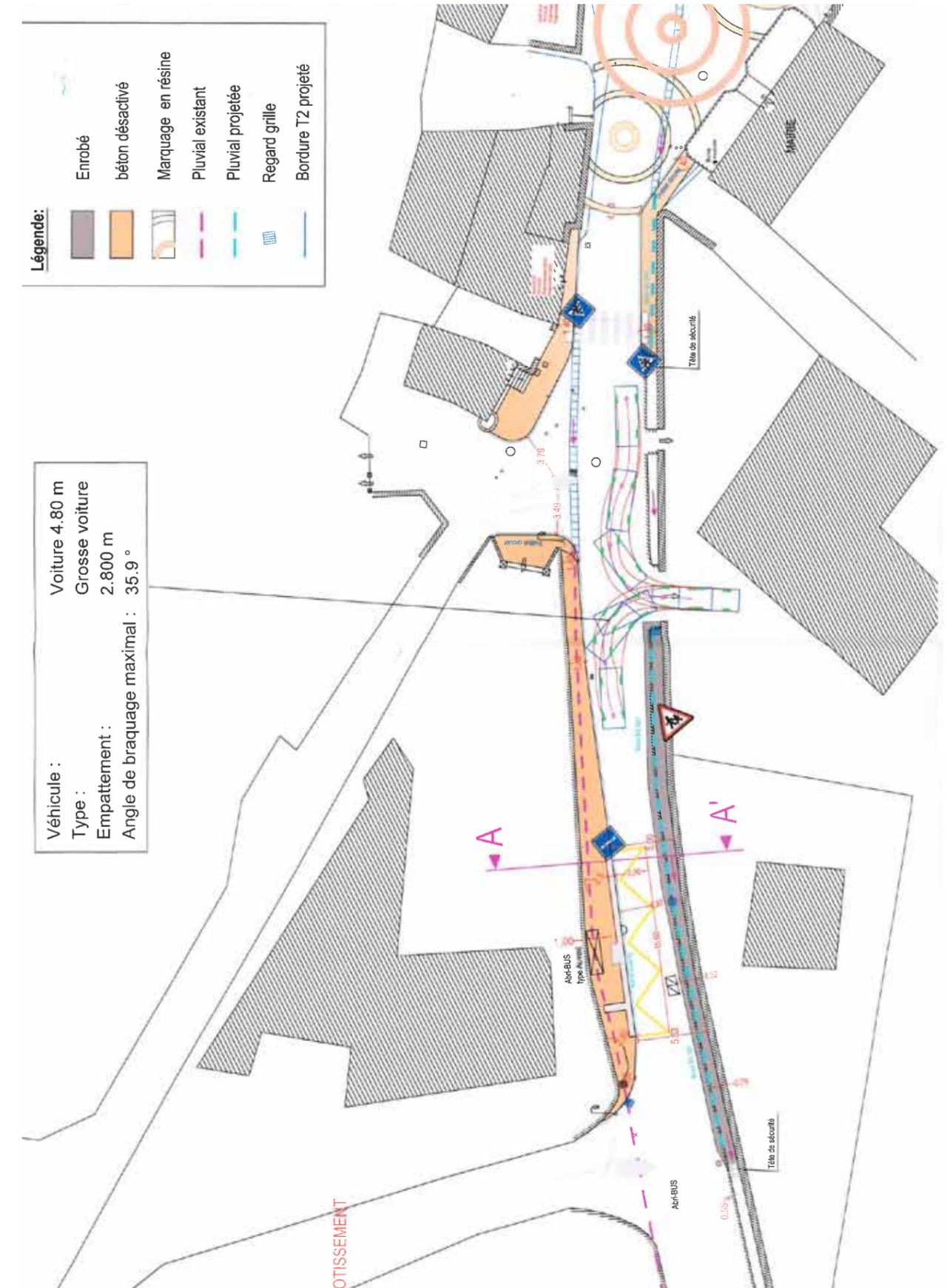
Ainsi le kWh revient à 3,4 centimes d'euros avec le bois bûche en achetant le bois chez les professionnels, 9,9 centimes pour le fioul et 13,3 centimes pour l'électricité.

Si la coupe affouagère ne pose pas de gros problèmes, l'opération sera renouvelée dans les prochaines années.

Bernard Rieu



Plan de l'aménagement de l'arrêt de bus



VALLABRIX DISPOSE D'UN PLU DEPUIS LE 29 AVRIL 2013 ! ET MAINTENANT ?

Le PLU (plan local d'urbanisme) est un projet d'aménagement et développement durable précis de la commune pour une période d'au moins dix ans.

Le PLU permet de programmer et d'étaler dans le temps les différents travaux et investissements à entreprendre : construction d'une nouvelle école et de nouveaux logements (dont logements aidés prévus par la loi), avec des équipements indispensables tels que voirie, parkings, éclairages etc...

Le PLU possède un règlement propre à la commune. Ce règlement ne se veut pas coercitif, mais constitue plutôt un guide pratique pour que notre village conserve et protège sa partie la plus ancienne, tout en intégrant de manière raisonnée les nouvelles constructions, dans la cohérence et l'harmonie : panneaux photo-voltaïques, climatiseurs, paraboles et conseils architecturaux divers.

Le PLU peut être consulté, soit à la mairie, aux heures habituelles d'ouverture, soit sur le site internet de Vallabrix. N'hésitez donc pas, si vous envisagez de faire des travaux, des modifications d'huissier ou des clôtures, par exemple, à consulter ce règlement et solliciter notre aide au besoin.

François Cordier

Exposition & conférence



ASTRONOMIE

Du 11 au 26 octobre 2013, la mairie a accueilli une exposition d'astronomie du « Club d'Astronomie de Uzès ». En raison des travaux de la mairie et du peu de place disponible à la Médiathèque, l'installation s'est faite au foyer. Plusieurs événements se sont succédés. Tout d'abord la conférence de P. Tosi « Le ciel peut-il nous tomber sur la tête ? » avec vernissage de l'exposition. Les élèves de l'école ont tous été accueillis durant la semaine par des membres du club pour les explications. Deux observations étaient prévues, celle de la lune et celle du soleil. Malheureusement en raison d'une très mauvaise météo, elles n'ont pu avoir lieu. Les étoiles ont pu être observées fin novembre sur le site de Belvezet (aérodrome).

Marie-Hélène Vaux



Avec le déménagement provisoire de la mairie dans les locaux de la médiathèque, les services municipaux ont été perturbés. Les administrés de la commune ont pu rencontrer des problèmes de liaison téléphonique et internet avec la mairie ou avec l'école et nos informations municipales ne sont parfois pas parvenues jusqu'à eux. Le conseil municipal est conscient de la gêne occasionnée par les travaux. Il remercie les habitants de leur patience et les employés communaux d'avoir su s'adapter à des conditions de travail plus précaires.

La rénovation de la mairie va apporter des améliorations sensibles dans le domaine de la communication :

- La stabilisation des réseaux va rendre plus fiable les liaisons téléphoniques et internet avec le secrétariat. Une ligne téléphonique et un accès internet indépendants desserviront désormais l'école.
- L'installation d'une borne wi-fi (remise par l'office du tourisme) permettra aux résidents qui n'ont pas de connexion au domicile d'avoir accès à internet sur la place de la mairie.
- Deux panneaux d'affichage vont être installés sur la placette, offrant davantage de surface pour les documents administratifs et la communication des associations. Les panneaux électoraux pourront aussi y être montés provisoirement.

La commune s'adapte à son époque :

- Les informations municipales ayant un caractère d'urgence sont maintenant envoyées chez les particuliers par messagerie électronique. N'hésitez pas à rejoindre le groupe en communiquant votre adresse à : olivier.lafay@free.fr
- Le site internet met à sa Une des information sur les manifestations du village. Il contient des informations pratiques utiles et une documentation de portée plus générale. Le PLU notamment peut être consulté dans la rubrique **urbanisme**, onglet **mairie**.

Enfin, vous aurez remarqué la présence dans cette gazette d'un plan de ville demandé par les Vallabrixois depuis longtemps. Ce plan sera aussi affiché devant la mairie pour les personnes extérieures qui cherchent leur chemin.

Tout ne sera pas parfait pour autant et des problèmes persistent sur les lignes téléphoniques du village. Les services techniques de téléphonie, constamment appelés, améliorent la situation ponctuellement, mais le réseau reste globalement insuffisant et défectueux. Le conseil va demander à la direction régionale d'Orange de procéder à un état des lieux et de proposer des solutions.

Odile Pernin-Vidal



11 NOVEMBRE 2013

Une quarantaine de personnes étaient présentes lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le cortège est parti traditionnellement du parvis de la Mairie et s'est dirigé vers le cimetière où se tient le monument aux morts. Après les discours officiels lus par Bernard Rieu et Odile Pernin-Vidal, ce fut le tour de trois jeunes Vallabrixois, scolarisés en CM à Vallabrix. Ils ont lu des extraits de lettres de poilus, ce qui fut très émouvant. Il est important pour la mémoire, que des jeunes puissent participer à ces cérémonies. Ils étaient cinq cette année.

Marie-Hélène Vaux



Intercommunalité

EVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ PRISE DE COMPÉTENCE LECTURE PUBLIQUE

En juin 2013, le conseil communautaire a décidé d'ajouter la lecture publique à son champ de compétences.

Dans les faits, il s'agissait de transférer à la Communauté de Communes la gestion de 4 médiathèques, qualifiées d'équipement culturels structurants, sur les 24 bibliothèques existant sur le territoire.

Les médiathèques, d'Uzès, Saint-Quentin, Montaren, Belvezet, avaient été retenues parce qu'elles offrent des capacités d'accueil particulières (superficie des locaux importante et gestion par des personnels rémunérés). Celle d'Uzès a une vocation intercommunale par sa fréquentation.

Cette proposition du conseil communautaire, soumise à la CLECT, commission chargée d'étudier les transferts de charges, a soulevé des objections. Les débats ont porté sur la nécessité de mettre en place, préalablement, une politique concernant la culture et la lecture publique à l'échelle du territoire.

Il n'est pas sûr en effet que le transfert des 4 médiathèques, sans que la compétence lecture publique soit pleinement exercée par la CCPU, serve réellement l'intérêt communautaire.

1) En concentrant les moyens sur certains points du territoire, on renonce à développer un service de proximité, pourtant essentiel dans une communauté de communes où la population réside dans des villages. Pour remplir sa mission de service public, la bibliothèque doit rester un lieu accessible à tous, notamment aux enfants et aux personnes peu mobiles.

2) En privilégiant la taille et la qualité de certains équipements, on fait courir aux autres, plus modestes, le risque de la marginalisation et de l'asphyxie.

À deux reprises (septembre et novembre), les délégués de Vallabrix sont intervenus pour faire valoir ce point de vue.

Nous avons demandé que ce transfert s'inscrive dans un projet construit de mise en réseau de toutes les bibliothèques, avec un

calendrier et un programme précis.

Ce programme à débattre pourrait s'orienter autour de trois axes:

- L'informatisation des fonds documentaires pour faciliter le recensement et le prêt des documents et à terme, offrir un service de prêt intercommunal.
- La création d'emplois qualifiés pour pérenniser le service dans toutes les bibliothèques et la formation des bénévoles qui s'investissent dans ces lieux.
- La coordination des actions culturelles afin que chaque village puisse profiter d'animations autour du livre et de la culture.

Il pourrait en outre bénéficier d'aides départementales puisque, dans les 3 prochaines années, la Direction du Livre et de la Lecture souhaite favoriser l'organisation en réseau des bibliothèques communales.

La CLECT a finalement reconnu le bien fondé de cette demande.

D'ici les prochaines élections, le chantier intercommunal de la lecture publique devrait avancer par étapes vers une décision de mise en réseau. Décision cohérente avec le soutien apporté par la CCPU aux communes du Grand Lussan déjà engagées dans un projet semblable.

En plaidant dans ce sens, nous avons cherché à améliorer le service de la lecture publique sur l'ensemble du territoire. Parmi les effets positifs escomptés, on peut prévoir que :

- les bibliothèques/médiathèques communales seront consolidées dans leur fonctionnement.
- Les usagers auront un choix plus étendu et un accès plus facile aux ressources documentaires (réservation de prêts, commande d'ouvrages de CD ou de DVD par internet, amplitude d'ouverture de la bibliothèque plus grande).

Prochaine étape: réunir les membres de la commission culture et de la CLECT, les responsables des bibliothèques, les représentants de la DLL pour qu'ils travaillent ensemble sur le contenu de la compétence lecture publique. **A suivre...**

Odile Pernin-Vidal

DE LA COOPÉRATION ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES

Le besoin de fonctionner en réseau et de partager expériences et compétences est à l'origine d'une action mise en œuvre au mois de septembre par les médiathèques de Montaren, Saint-Quentin et Vallabrix.

Initiée à Montaren par Sandrine Messian, responsable et animatrice de la médiathèque, l'opération « Grand déballage de livres » s'est déroulée cette année dans les 3 communes, sur 3 week-ends différents. À partir d'un dessin de Nicole Minck, artiste de Saint-Quentin, Sylvie Lafay avait conçu une affiche pour annoncer ce vide grenier particulier qui a attiré un public nombreux sur les 3 sites.

Le but : faire respirer nos bibliothèques. Les livres sortis des rayons, en trouvant des acquéreurs, laissent la place aux nouveautés.

Mais c'est aussi provoquer des rencontres, amener des visiteurs dans nos villages.

L'association « Terre des enfants » en a profité pour se constituer un stock destiné à son propre vide-grenier (printemps 2014).

Odile Pernin-Vidal

samedi 7 septembre 15h - 18h dimanche 8 septembre 10h - 17h en non-stop.	samedi 14 septembre, 10h - 12h 15h - 18h dimanche 15 septembre 10h - 12h	samedi 21 septembre 10h - 12h 15h - 18h
MONTAREN	SAINT-QUENTIN LA POTERIE	VALLABRIX

NOS DÉMARCHES

Environnement

Sollicitation des services de la DREAL

1°) Les représentants des associations environnementales et les élus ont demandé à être reçus par l'Inspecteur des installations classées.

Au cours de cette rencontre, qui a eu lieu le 14 octobre, nous avons fait part de nos constats :

- les nuisances liées au bruit se sont amplifiées. Les riverains sont de plus en plus gênés, de jour et de nuit.
- L'entrée du chemin de la carrière, au niveau de la D5, n'est pas sécurisé : la signalisation est insuffisante, l'état de la chaussée défectueux.
- Le bornage de la carrière n'est plus visible sur certaines parties du périmètre.

Nous avons sollicité la réunion de la commission locale de l'environnement, deux fois par an, pour suivre l'application de l'arrêté préfectoral. Nous souhaitons suivre plus particulièrement :

- la réhabilitation des fronts Ouest (durée fixée : 2 ans à partir de juillet 2013)
- l'étude de la reprise des fronts Est (à produire d'ici juillet 2014).

2°) Dans cette logique, le maire a convoqué une CLE, le 9 décembre 2013, avec un ordre du jour précis et demandé à l'Inspecteur des installations classées la communication des documents administratifs qui contiennent les données de l'exploitation.

Ordre du jour

13h30 Réunion

- 1) Fonctionnement de la CLE
- 2) Points à examiner
 - Emissions sonores dont résultats des analyses depuis mars 2012
 - Sécurisation des accès au site
 - Réhabilitation secteur 3: plan de phasage à 2 ans et état actuel
 - Secteur 2 : Etat d'avancement de la proposition visant à diminuer la hauteur des fronts
 - Eau (prélèvements et rejets)
 - Transport des matériaux

15h30 Visite du site

Révision du contrat

Consultation d'un avocat à Montpellier

L'autorisation donnée à l'entreprise par la Préfecture d'exploiter 500 000 t de matériaux et de s'étendre sur la commune de Saint-Victor, crée une situation nouvelle qui n'a pas été prévue par le contrat initial conclu entre la commune et la société Fulchiron. Le conseil municipal a délibéré pour permettre au maire de consulter un avocat.

Texte de la délibération

Le maire expose au conseil municipal la démarche qu'il souhaite entreprendre avec l'aide d'un cabinet d'avocats pour obtenir la révision du contrat de foretage entre la commune et la société Fulchiron.

À l'origine, ce contrat avait été conclu pour exploiter les sables de Vallabrix extraits sur les parcelles section B N° 1177 et N° 1404 dans les installations prévues à cet effet.

Le nouvel arrêté préfectoral (juillet 2013) autorise l'entreprise à étendre son activité sur la commune de Saint-Victor des Oules. À terme, l'exploitation va se déplacer entièrement sur le versant Sud du Brugas. Les installations de Vallabrix seront utilisées exclusivement ou presque pour traiter le sable de Saint-Victor. Les habitants de notre village vont être exposés à des nuisances plus importantes puisque le volume de l'exploitation va croître fortement.

Face à cette situation qui n'est pas dans l'esprit du contrat de foretage en vigueur (contrat de 1998 modifié par deux avenants successifs, en 2004 et 2008), la commune sollicite maître Jean-Luc Maillot de Montpellier afin d'étudier les termes d'un nouveau contrat correspondant aux autorisations données à l'entreprise par le dernier arrêté préfectoral.

Odile Pernin-Vidal

Le compte-rendu de cette réunion est à lire sur la page VITAE



Avec le SMAGE des Gardons, participez à la détection d'espèces végétales invasives

Depuis 2011, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons (SMAGE) met en place un plan de gestion contre la colonisation d'espèces végétales invasives dans les Gardons et ses Affluents. Au-delà des secteurs de travaux, l'une des actions phare de ce plan de gestion est la détection précoce de ces espèces par les usagers tels que les promeneurs, pêcheurs, chasseurs...

Les espèces végétales invasives c'est quoi ?

Une espèce végétale invasive est une plante exotique qui s'installe durablement dans une zone différente de son aire de répartition naturelle. Elles se développent excessivement en colonisant leur nouvel environnement jusqu'à provoquer des nuisances sur la biodiversité, sur les activités humaines (pêche, baignade, navigation voire culture des terres) ou la santé (allergies). Le SMAGE des Gardons s'intéresse à 9 espèces invasives et plus particulièrement à 2 espèces.

Zoom sur les jussies, comment les identifier ?

Les jussies sont des plantes originaires d'Amérique du Sud. Ses belles fleurs jaune vif sont visibles de juin à septembre et mesurent de 2 à 5 cm de diamètre.



Les feuilles alternes et nervurées sont petites, rondes et flottantes en début de colonisation puis elles deviennent allongées comme un fer de lance. Ainsi, le feuillage devient un massif dense et épais dépassant de la surface de l'eau. Sa croissance est extrêmement rapide, le volume d'un herbier pouvant doubler en trois semaines et provoquer le recouvrement d'une part importante des sites concernés. Les conséquences sur le milieu sont rapidement préjudiciables à la faune et la flore locales.



Zoom sur la renouée du Japon, comment les identifier ?

La renouée du Japon est une plante originaire d'Asie Orientale. Elle forme de vastes buissons pouvant atteindre



3 mètre de haut. Ses feuilles en forme de cœur et ses tiges creuses, fragiles et séchant en hiver sont caractéristiques. Ses fleurs fines sont visibles en septembre. La renouée du Japon a des impacts sur le fonctionnement des écosystèmes, la biodiversité animale et végétale et l'accès aux berges.



Un indispensable plan de gestion pour ces espèces :

Depuis l'été 2011, des travaux d'arrachage de la jussie ont déjà été entrepris sur près de 70 km de rivière entre Vézénobres et Remoulins ainsi que sur 2 affluents du bas Gardon. Au final, c'est environ 900m³ de végétaux qui ont été évacués. Pour la renouée du Japon, des travaux d'arrachage mécanique ont débuté cette année sur la Gardonnenque et en aval du Gardon d'Alès. Depuis 4 ans, un arrachage manuel est engagé dans la traversée de la Grand'Combe.

Une prise de conscience collective indispensable

La quasi-totalité de ces espèces est encore en vente en jardinerie (buddleia, amorpha, myriophylle du Brésil,...), alors que leur gestion occasionne des millions d'euros de dépenses publiques chaque année. Une modification des habitudes d'achat des consommateurs, en privilégiant des espèces locales, permettrait d'éviter l'arrivée des espèces invasives dans nos milieux naturels.

Détecter et agir le plus tôt possible

En dehors des zones de travaux, les actions sont tout aussi importantes : la détection d'une espèce invasive dès les premières années d'implantation permet d'engager rapidement des travaux efficaces et moins coûteux. Passé un certain stade de colonisation, les travaux peuvent devenir impossibles à mettre en œuvre.

Comment agir ?

Les équipes du SMAGE des Gardons s'efforcent de couvrir un large territoire mais **si lors de vos balades aux abords des Gardons et de ses affluents vous percevez des jussies ou de la renouée du Japon, notez votre position puis contactez le SMAGE des Gardons pour les informer de votre découverte. Prochainement, un site internet de géolocalisation des espèces invasives sera mis à votre disposition.**

Les chiffres du financement :

Le coût des actions menées en 2012 s'est élevé à 690 000 € HT. Un montant similaire est prévu pour 2013. Les actions sont financées par l'Agence de l'Eau, le Syndicat Mixte Départemental (SMD), l'Europe et le SMAGE des Gardons.

Informations et renseignements :

SMAGE des Gardons - 04 66 21 73 77 - contact@les-gardons.com
www.les-gardons.com, journal disponible en téléchargement

En septembre 2013, nous avons entamé la 2ème année de fonctionnement pour la Médiathèque. La fréquentation reste stable avec des pointes certaines semaines. Le bilan de la 1ère année est très satisfaisante. Les bénévoles sont toujours là pour faire tourner cet établissement public. C'est beaucoup de travail mais un vrai plaisir de rencontrer les habitants dans ce lieu magnifique.

Quelques chiffres au 1er décembre :

- 119 personnes inscrites dont 105 habitant Vallabrix ;
- 78 adultes dont 38 retraités ;
- 19 hommes et 59 femmes ;
- 39 enfants dont 8 ados ;
- 122 permanences ;
- 1074 livres et documents empruntés ;
- 326 DVD empruntés ;
- 878 personnes sont passées au moment des permanences.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. C'est une Médiathèque très active et qui intéresse. Nous détenons un record départemental d'inscrits par rapport au nombre d'habitants (+ de 25% de la population).

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT :

La Médiathèque est municipale. La gestion est confiée à l'association « La Fenêtre à Meneaux ».

La Médiathèque est ouverte tous les lundis et jeudis de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Le prêt est gratuit, 4 documents maximum, dont 1 DVD pour 3 semaines.

Les documents que l'on trouve :

- des livres pour adultes : romans, documentaires, revues, poésie, théâtre, BD, des livres audio ;
- des livres pour ados : romans, revues, documentaires, BD ;
- des livres pour enfants de 0 à 15 ans : romans, albums, livres avec CD, documentaires, magazines, BD ;
- des DVD adultes et enfants.

La liste des livres du bibliobus et des DVD disponibles sont consultables sur le site de www.vallabrix.com

Provenance des documents :

- des dons
- des livres prêtés par la DLL (Direction du livre et de la lecture) du Conseil Général de Nîmes ;
- des livres pris au Bibliobus ;
- des livres achetés avec la subvention mairie annuelle.

La mairie en lien avec la DLL s'est engagée à voter une subvention annuelle de 800,00 € durant 5 ans avec début en 2013 pour l'achat de documents écrits. En parallèle, la DLL donne une subvention à peu près équivalente (3500 euros pour 2013 à 2017). Les commandes sont passées.

Pour la mairie : achat de 51 livres, romans adultes, livres ados, livres enfants et quelques documentaires. Le choix s'est fait en fonction des demandes des lecteurs et des nouveautés. Ces livres sont déjà à la Médiathèque et peuvent être empruntés.

Pour la DLL : 100 romans de la rentrée littéraire 2013, 42 romans antérieurs à 2013, 62 livres documentaires. Ces livres seront livrés au 1er trimestre 2014.

Les expositions et animations continuent :

- **14 et 15 septembre 2013** : exposition en lien avec la mairie au moment des journées du Patrimoine .
- **21 septembre 2013** : La manifestation « Les livres en balade », faite en lien avec les « communes amies », Saint Quentin la Poterie et Montaren, a remporté un grand succès. Le but est d'offrir au public les livres que l'on ne peut garder à la Médiathèque. Cette idée vient de la Médiathèque de Montaren qui organise cette manifestation depuis plusieurs années .
- **11 au 16 octobre 2013** : exposition sur l'astronomie au foyer.
- **22 novembre 2013** : rencontre avec Marie-José Hadifé et Mireille Laborie autour de « Presque nue Lingerie-Poésie ». Présentation du coffret qui est un hommage à la Femme de tous les instants (...) et aux hommes qui l'entourent de

- leur regard bienveillant. Ce coffret est vendu au profit de l'association « Médecins de l'Imaginaire » pour financer des ateliers d'art-thérapie pour les femmes atteintes de maladies graves.

- **Novembre et décembre 2013** : Exposition de l'atelier Calligraphie organisé par Dany François.

Les bénévoles qui tiennent les permanences et les autres qui s'activent pour l'entretien et la préparation des livres : Anne, Anne-Marie, Béatrice, Claire, Dany, Madeleine, Marie-Hélène, Martine, Odile, Philipe, Régine, Uralka.

Si cela vous intéresse, vous pouvez vous joindre à l'équipe. Des bras supplémentaires, des idées nouvelles font avancer.

Marie-Hélène Vaux



Centenaire de la guerre 14-18

L'été 2014 est le moment de fêter les cent ans du début de la Grande Guerre, Première guerre mondiale 1914-18. Pour l'occasion, la Médiathèque « La Renaissance » de Vallabrix fera une exposition. Si vous possédez des documents, photos, écrits, journaux, lettres, datant de cette époque, nous aimerions pouvoir les utiliser. Nous sommes également intéressés par des objets ayant appartenu aux soldats. Pour cela nous vous proposons de contacter soit Marie-Hélène Vaux, responsable de la Médiathèque ou la mairie et conseillers municipaux. Nous scannerons ou photocopierons les documents afin de pouvoir vous les rendre rapidement. Nous vous remercions par avance de votre participation.

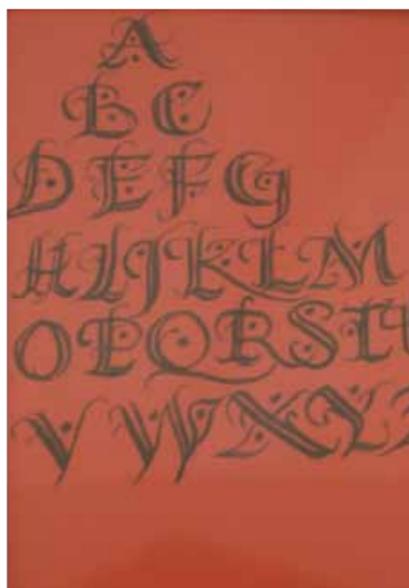
Marie-Hélène Vaux

**Contact : MH Vaux 04 66 57 44 27
ou mairie 04 66 22 58 12**



La tradition millénaire de l'écriture est un art à part entière. Une fois apprise dans les écoles pour son aspect pratique et éducatif, la calligraphie quitte alors son caractère stéréotypé pour devenir une expression hautement esthétique. Durant l'atelier d'octobre une dizaine d'enfants ont essayé de réaliser leurs plus belles lettres ainsi que toutes sortes d'alphabets munis d'encre et de plumes comme au temps jadis.

Dany François



CLUB CINÉMA

Cette année les films ont pour thème « L'enfant au cinéma » avec déjà passé « Central do Brazil », le 13/12 « Hugo Cabret » et les meilleurs Méliès, en janvier « Himalaya enfance d'un chef » en présence d'un grand connaisseur de l'Himalaya et particulièrement de cette région, puis dans le désordre « Zazie dans le métro », « Oliver Twist », « La légende de Py » commenté avec humour par V. Despret éthologue de Vallarix. D'autres films sont en projet.

Les idées sont les bienvenues.

Séance adulte le 2^{ème} vendredi du mois à 20h30 au foyer ou à la médiathèque.

Pour les enfants une séance est prévue pendant les vacances scolaires. Pour ces

vacances, elle aura lieu le vendredi 27 décembre 2013 à 16h avec un dessin animé.

Pour les vacances de février et de printemps toutes les informations (date , heure ..) vous seront communiquées une semaine avant (mail , affiches...).

A bientôt sur notre écran.

Philippe Marie

PS : que les personnes (adultes ou enfants) voulant être informées envoient leur adresse mail à cette adresse : philipmarie@icloud.com

Journées du patrimoine

Les journées du patrimoine avaient mis à l'honneur cette année la loi sur la protection des monuments (décembre 1913). Ce fut l'occasion pour nous, à Vallabrix, de retracer l'histoire de la sauvegarde et de la protection de la façade Renaissance.

De deux manières différentes et complémentaires, nous avons souhaité donner un relief particulier à ces journées 2013 :

- nous avons fait appel à une conférencière des musées nationaux, Nathalie Schmitt, qui a proposé une présentation passionnante du monument.
- Sur ses conseils, des panneaux explicatifs à exposer dans la cour ont été réalisés par les associations (La fenêtre à meneaux, VITAE). Sylvie Lafay en a conçu le graphisme et la mise en page.

Sur les 11 panneaux de l'exposition, on pouvait découvrir les circonstances de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et suivre les diverses transformations du bâtiment, aussi bien dans son statut de propriété privée devenue communale que dans son apparence, grâce aux études et aux travaux entrepris.

Ces réalisations visent à diffuser une connaissance de notre patrimoine et à le faire apprécier par un public toujours plus large. C'est aussi l'objectif du feuillet explicatif, aujourd'hui accessible sur le site internet (Vie du village, patrimoine), qui sera bientôt mis à disposition dans la cour de la médiathèque pour la visite et téléchargeable par le système flash code.

Odile Pernin-Vidal



L'école

En 2013, nous nous sommes fortement mobilisés contre la décision du Conseil Général du Gard d'exiger le paiement d'une somme annuelle de 880 euros par enfant pour le transport scolaire des élèves de maternelle. Cette mesure était injuste, discriminatoire et pénalisait les écoles rurales. Nous avons organisé plusieurs réunions à Vallabrix avec les élus des villages concernés par cette disposition. Devant la pression des élus, Monsieur le Président du Conseil Général a dû revenir sur sa décision.

A la rentrée 2013, la commune de Belvezet a rejoint notre regroupement pédagogique. Marie Vignal a été recrutée par le SIRP pour assurer l'accompagnement des enfants dans le bus venant de Belvezet. Suite à la fermeture de l'école Montessori de Belvezet, nous allons accueillir à la rentrée de janvier plusieurs enfants qui fréquentaient cet établissement.

Dans les prochaines années, les écoles qui n'auront pas une taille suffisante risquent d'être fragilisées. L'adhésion d'une troisième commune au SIRP renforce notre école et permet de pérenniser la troisième classe. Pour permettre la stabilisation des classes dans les écoles du secteur, nous souhaitons instaurer une concertation entre les regroupements



pédagogiques et l'inspection académique.

Nous essayons de répondre aux demandes des enseignantes et suivons de près tous les projets pour les soutenir.

Bernard Rieu

LES PERSONNELS

Sur les trois personnes qui complètent l'équipe éducative de l'école, deux vont quitter leurs fonctions d'ici la fin de l'année scolaire. Éliane va prendre sa retraite, Virginie part en congé parental pour 2 ans.

Leur présence affectueuse va manquer aux enfants. Nous saluons leur disponibilité et nous leur sommes reconnaissants de la confiance qu'elles ont su inspirer aux familles et aux enseignants.



Une belle initiative

Du 17 au 20 décembre, une exposition des dessins des élèves de l'école s'est installée au foyer communal. Les trois enseignantes à l'initiative de ce beau projet ont joué le jeu du vernissage jusqu'à la clôture de l'exposition.

Des productions variées, avec des clins d'oeil à l'histoire de l'art, « à la manière de Paul Klee », « à la manière de Keith Haring » ont transformé notre salle banale en jolie galerie.

Bravo aux artistes en herbe et merci à Alexine, Ève, Guenaëlle et Sophie...

L'A.P.E

L'APE a élu en septembre un nouveau bureau comprenant des « anciens » voulant pérenniser leur action et des nouveaux venus, prêts à s'investir dans des moments festifs et chaleureux.

Cette année encore l'APE aura à cœur de proposer des manifestations qui réjouiront petits et grands et qui permettront de financer les activités et sorties des trois classes de l'école : fête de Noël, sortie Cinéma, Carnaval, sortie de fin d'année.

Nous saluons par ailleurs l'enthousiasme de l'équipe enseignante qui souhaite faire vivre l'école grâce à des activités originales.

Notre premier rendez-vous a été la Castagnade le vendredi 15 novembre, au foyer de Vallabrix, qui nous a permis de nous réunir pour partager un moment convivial et gourmand ! Merci à tous ceux qui ont apporté leur aide et qui ont permis que cette soirée soit agréable.

Nous espérons vous retrouver lors des manifestations à venir :

- Le 1er décembre une Bourse aux jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture sera organisé au Foyer de Vallabrix.
- Le 19 Janvier, nous nous réunirons à St Hippolyte de Montaigu pour partager la Galette des Rois
- Notre traditionnel LOTO aura lieu le 21 février à Vallabrix. Nous comptons sur vous pour l'agrémenter de Lots qui feront la joie des grands et des petits.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous



Exposition Arts Plastiques de l'école de Vallabrix

BUREAU 2013/2014

- **Président** : Michael SELLES
- **Vice Présidente** : Christine DUMAS
- **Trésorière** : Laurence TESTUD
- **Trésorière adjointe** : Sophie BLANCAL
- **Secrétaire** : Muriel ZURIGUEL
- **Secrétaire adjointe** : Bénédicte LOPEZ
- **Bénévole actif** : Nawal AYAF
- **Bénévole actif** : Julie COUDERC

Depuis l'installation en février dernier d'un composteur collectif sur la place de la liberté, les usagers utilisant ce dispositif l'ont rempli, un deuxième a été mis en place avec un panneau explicatif. L'inauguration du site de compostage collectif sur le jardin public s'est faite le Mardi 10 Décembre en présence de Mr le Maire, de la Directrice et du Président du SICTOMU ainsi que les enfants de l'école et des habitants du village. Une enquête sur l'utilisation a été remise aux riverains afin de leur délivrer un bio-seau le jour de l'inauguration pour l'utilisation du composteur.

En septembre j'ai accompagné Mme Jeagert chargée de la redevance au Sictomu, à ST André de Roquepertuis, pour la visite de compostage collectif, sur une population de 700 habitants, 25 foyers se sont engagés à amener les déchets de cuisine vers les composteurs.

A Vallabrix, un emplacement dans le centre et l'est du village serait intéressant pour que tout le village puisse adopter le compostage, vous pouvez m'en proposer un.

Au cimetière je passe régulièrement voir le composteur et j'en conviens qu'il est plus difficile de le garnir d'éléments humides et donc la fermentation se fait plus lentement.

Il est très utilisé mais je retrouve beaucoup de matières plastiques, ce sont des emballages que vous achetez et payez très chers, préférez les fleurs et plantes naturelles dans des pots en terre, plus lourds et solides qui ne seront pas basculés par le vent.

Tous les pots peuvent être déposés à côté du composteur ils seront réutilisés.

Mr Prybys directeur de la société Dyn Agri et formateur au Lycée agricole du grand Mas, accompagné de stagiaires en agriculture biologique sont venus en septembre à mon potager voir le tas de compost, et l'utilisation de celui-ci.

Prochainement un poulailler collectif devrait être construit près de l'école, ainsi tous les usagers du centre du village devraient éliminer les déchets de cuisine vers les gallinacées sachant qu'une poule mange 150 kg par an.

Nous cherchons des volontaires pour s'occuper de la basse-cour, s'inscrire en mairie. Une réunion sera organisée pour établir les règles.

L'interdiction préfectorale prenant fin, c'est le 15 Septembre exactement que certains attendaient cette date tôt le matin pour mettre le feu.

Tous les jours qui ont suivis c'était à qui fera la plus jolie fumée. (Pollution)

Avec l'espace que nous avons à la campagne il n'y a pas lieu de faire brûler : les végétaux, laissons les se désagréger naturellement, souvent les tas abritent une faune en recherche de lieu de reproduction plus en sécurité, en laissant les tontes et rebus de tailles à l'air libre dans un coin de terrain vous contribuez à préserver certains animaux.

Si vous devez néanmoins faire brûler un tas, ayez le réflexe de vérifier qu'il n'y a pas de lapins, hérissons, couleuvres, oiseaux, ou autres bestioles bien à l'abri avant d'y mettre le feu. Par courtoisie, pensez aussi, près du village à prévenir vos voisins qui ont des enfants qui souhaitent vivre très longtemps en bonne santé, et aussi s'ils ont du linge sur le fil qu'il faudra relaver.

Surtout ne pas incinérer les plastiques, polystyrènes, les emballages de toutes sortes : **les fumées sont très dangereuses pour la santé et bien repérables par les pompiers et la gendarmerie.**

N'oubliez pas la réglementation sur l'emploi du feu parue dans la gazette de décembre 2011. Déclaration à faire en Mairie.



Au pied des colonnes de moins en moins de déchets c'est le fait que l'on trie de plus en plus, mais on ne trie pas mieux car encore des erreurs ; plusieurs usagers me l'ont rapporté, en me disant « il y en a qui font n'importe quoi » Pourtant dans la dernière gazette j'avais inclus le « où va quoi » sur lequel tous les déchets que nous produisons apparaissent et l'endroit où les déposer.

Chez soi déjà un maximum d'usagers fait le tri en séparant bien les emballages du papier. Quelques personnes ont gardé les habitudes d'avant octobre 2011. Depuis deux ans, il ne doit plus y avoir de cartons dans la colonne papier. Le tri doit être refait à Beaucaire et ça nous coûte cher.

La deuxième colonne jaune, mise en place à la cave cette année est moins utilisée que l'ancienne, il faut dire qu'il faut pousser sur l'obturateur en caoutchouc alors que les anciennes il n'y en a plus ils ont été arrachés, il m'arrive encore de devoir tasser avec un outil alors qu'il y a du vide dans la colonne à côté.

Lorsque l'on a un doute sur un déchet on peut aller sur le site internet du SICTOMU, me contacter ou mettre dans le bac marron du Reste.

Trop peu de retour mais suffisamment pour prendre des décisions.

Seulement 5% des usagers ont répondu au questionnaire concernant les deux ramassages hebdomadaires de juillet et août mais il a été décidé et voté par les délégués des communes de renouveler l'opération en 2014.

J'attire votre attention que cela n'a rien coûté de plus en 2013, ne coûtera pas peut-être en 2014 mais attendez vous à une augmentation. (Ce sera l'année à 14 mois) Déjà vous trouvez la facture salée, on donne plus en impôts pour les ordures ménagères

qu'à la commune.

Ceux qui ont répondu sont certainement plus concernés par plusieurs passages, pour les couches bébés oui mais pour les autres en triant bien rien ne doit sentir mauvais dans son bac marron et en compostant c'est un tiers en moins dans sa poubelle.

Je recommande aussi à ceux qui font effectuer des travaux de bien prévenir les artisans que vous souhaitez respecter l'environnement et que les déchets doivent être éliminés en déchèterie.

Ils sont rares les malintentionnés mais attention à ceux qui vous facturent l'enlèvement et puis vont jeter dans la nature, demandez un justificatif de la déchèterie.

J'ai demandé à Mr le Maire que l'on rajoute une ligne sur les permis de construire pour cela.

Que deviennent vos déchets ?

Regarder les vidéos sur le site : www.sudrhoneenvironnement.org/Videos

**Contact à VALLABRIX pour le compostage et le tri sélectif :
DEPASSE Hervé au 04 66 03 18 24**



Après le vide grenier...

Nous remercions la municipalité pour l'utilisation du foyer communal.

Nos activités se déroulent de la façon suivante :

LUNDI :

18h30 à 20h00 Yoga avec Edgar
20h30 à 22h30 Danse avec Vincent et Hervé

MARDI :

19h00 à 20h00 Gymnastique avec Valérie
20h30 à 22h30 Chorale avec Anne

MERCREDI

17h45 à 18h45 Zumba avec Morgane
19h00 à 21h00 Pilates avec Valérie

JEUDI

19h30 à 20h30 Step avec Valérie

Nous comptons 70 adhérents qui exercent une ou deux activités.

Le Yoga dispensé par Edgar est le Kundalini, c'est un yoga particulièrement puissant dans ses effets, basé sur une pratique corporelle (utilisation de postures statiques et dynamiques), respiratoire (par des techniques variées et sophistiquées) et intégrant la relaxation et la méditation (chantée avec mantra).

C'est le bien être total après une séance de 1h et demi.

La danse, en couple ou pas, c'est une initiation aux pas de bases, complétée de plusieurs figures. Nous pratiquons le Rock, Madison, Country, Salsa, Cha cha cha, Bachata, Kuduro, Mambo....

Nous programmons des sorties pour mettre en pratique les passes que nous savons.

Valérie propose :

- **la gymnastique** : qui permet de se maintenir en forme. Défolement assuré dans une ambiance sportive.

- **le step** qui est plus cardio dans la durée et très tonique.
- **le Pilates** qui vise à « développer le corps de façon harmonieuse »

La chorale dirigée par Anne propose deux heures de cours avec mise en place des voix lors de l'échauffement. Ce sont les chants du monde dans des langues différentes mais aussi en français le groupe de chanteuses et chanteurs se produit trois fois dans l'année.

Si vous aimez chanter venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

La Zumba avec Morgane pour ados et adultes défolement et tonicité assurés.

Egalement Morgane propose des cours de Zumba pour les enfants de 5 à 12 ans le mercredi de 16h45 à 17h45.

L'association a organisé le Téléthon et nous proposons un vide grenier le 23 Mars ou le 30 mars en cas de mauvais temps.

Vous pouvez encore vous inscrire à l'association pour toutes ces activités.



Cours de zumba

Les balades mensuelles sont toujours enrichissantes, nous apprenons à connaître la faune et la flore très diversifiée de notre commune.

Avec les appareils photos numériques nous pouvons rechercher toutes les bestioles et les surprendre sur les plantes hôtes, voir en macro l'éclosion des bourgeons, l'épanouissement des fleurs, associer les chenilles aux papillons et surtout essayer de comprendre cette nature qui nous émerveille tant et que nous respectons.

C'est le deuxième dimanche de chaque mois de 9h à 11h que la nature nous attend pour l'observer. Le rendez-vous est devant la Mairie.

Contacts :

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24 ou joethdps@sfr.fr
BETEILLE André 04 11 83 24 39 ou abeteille@neuf.fr
GREER Yvan 04 66 37 35 53
ou greerlibbrecht@hotmail.com
& Sur le site: www.vallabrix.com

En 2014 nous allons probablement faire les balades suivantes :

- **12 janvier**
« coup de pouce » à la nature ; fabriquons mangeoires, nichoirs, abris à insectes, à hérissons etc...
- **9 février**
balade « chemin des crêtes » mise en place des abris réalisés en janvier
- **9 mars**
promenade dans la garrigue ; les frémissements du printemps
- **13 avril**
découverte de l'étang de Valliguières (covoiturage)
- **11 mai**
les sociétés chez les animaux en particulier les insectes (si possible rencontre avec un apiculteur)
- **8 juin**
découverte des oiseaux sur les rives de l'Alzon
- **13 juillet**
balade anniversaire ??
- **10 août**
Escargots et « autres petites bêtes »
- **14 septembre**
arbres et arbustes de la garrigue
- **12 octobre**
découverte sentier botanique de La Capelle
- **9 novembre** : champignons
- **16 décembre**
balade géologie (si possible !!)



LE MILLET COMMUN

Cette plante annuelle pousse dans tous les terrains elle peut atteindre un mètre de hauteur, la panicule est dense, retombante à maturité. Elle résiste bien à la sécheresse, sa culture est facile et servira à nourrir les oiseaux.



MÉSANGE BLEUE

La reconnaître par sa calotte, son dos, ses ailes et le dessus de sa queue bleus, ses joues et son front blancs, un bandeau noir sur les yeux, sa poitrine et son

ventre jaunes. Elle se nourrit d'insectes et de larves en été, de graines, de baies le reste de l'année. Puisque les parents ont besoin de nourrir quotidiennement des couvées de plusieurs oisillons, l'éclosion des œufs de mésanges bleues se produit souvent en même temps que celle des larves d'insectes, comme la nature est bien faite. Une couvée de 6 à 12 œufs par an (avril-mai), parfois deux. Les œufs sont blancs tachés de roux. Les œufs sont couvés par la femelle de 12 à 14 jours. Les oisillons séjournent 18 jours au nid et s'émanent environ 4 semaines après.

La mésange bleue fréquente volontiers les nichoirs type boîte aux lettres. Elle peut donc être observée sans difficulté toute l'année.

Elle est très utilisée dans les vergers soucieux de limiter l'usage de pesticides, on place parfois des nichoirs à mésange afin que celles-ci mangent les vers de la pomme et les pucerons.

On estime qu'une famille de mésanges mange 75 kg d'insectes par an.

La mésange bleue bénéficie d'une protection totale sur le territoire français.

La Vallabrixoise

Après deux mois de repos, les activités du Club ont repris régulièrement tous les jeudis après-midi à partir de 14h à la salle du foyer communal.

Chaque adhérent peut se divertir à sa convenance (cartes, scrabble, etc...).

Tous les derniers jeudis du mois, nous organisons un petit loto suivi d'un goûter. Le repas de fin de saison a eu lieu début juillet au foyer socio-éducatif.

Début septembre, nous avons fait une sortie au restaurant « La Cigalière », au hameau de Marignac à Aigaliers.

Le traditionnel loto de l'association aura lieu le dimanche 9 février 2014 dans la salle socio-éducative.

Le Club propose à toute personne intéressée de se joindre à lui. Pour que l'animation perdure, nous vous attendons.

L'ensemble du bureau et les adhérents vous souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

A l'an que ven !!!

Le bureau



Club taurin

La fête votive s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, même si, comme dans beaucoup d'autres localités, la fréquentation a été moins importante que d'habitude. Le manège a attiré beaucoup d'enfants et obtenu du succès auprès des familles.

Le club remercie la municipalité de l'avoir aidé à équilibrer ses comptes, ce qui est une condition pour pouvoir organiser la prochaine fête votive.

Bonne fin d'année à tous.

Le bureau

VITAE



Décembre 2013

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'ENVIRONNEMENT DU 9 DÉCEMBRE 2013 (CLE)

Étaient présents, les représentants de la société Fulchiron et leur géologue, une responsable de la DREAL (service de la Préfecture en charge des carrières du Gard), les représentants des 2 communes de Vallabrix et St Victor des Oules, 4 associations environnementales (dont Vitae), et le SMAGE (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Équilibrée des Gardons).

1. Fonctionnement de la CLE :

Le Maire précise qu'il se tiendra 2 réunions par an minimum, afin de pouvoir examiner toutes les applications de l'arrêté préfectoral.

2. Émissions sonores :

La Sté Fulchiron nous informe que les mesures sonores effectuées en septembre 2013 sont conformes. Le maire de Vallabrix et Vitae font état de nombreuses plaintes des habitants concernant les nuisances sonores, surtout nocturnes, et dont l'importance varie suivant les jours. Le maire précise que cette situation ne peut perdurer et que des dispositions pour limiter le bruit doivent être prises.

3. Sécurisation des accès au site :

La Sté Fulchiron nous précise que le bornage

du périmètre de la future exploitation côté St Victor est terminé et que sa clôture est en cours. Apparemment, la Société ne semble pas informée de notre intervention auprès de la DREAL concernant l'absence de sécurisation du site actuel (clôtures absentes, palissades hors d'usage). La DREAL répond qu'elle ne peut intervenir sans plainte préalable auprès du Préfet !

4. Réhabilitation secteur 3 (partie ouest de la carrière) :

Une nouvelle banquette alvéolée de 5m de hauteur vient d'être terminée, une autre le sera en début 2014 et les deux seront plantées et engazonnées au printemps. Tout sera terminé en juillet 2015, conformément à l'arrêté.

5. Réhabilitation secteur 2 (partie « est ») :

Pour respecter les hauteurs de paliers préconisées à 5m, il faudrait reculer les fronts de 165m ! Des plans doivent être soumis aux communes.

6. Eau :

Du 1er janvier au 30 novembre 2013, la consommation d'eau a été de 99 000 m³. Les participants s'inquiètent du niveau de la consommation lorsque le doublement de la production, prévu par l'arrêté, sera effectif. La consommation maximale tolérée est de 199 000 m³ par an, avec un prélèvement maximum de 60 m³/h. Des relevés de niveaux de la nappe phréatique au forage de la carrière, ainsi qu'au captage d'eau de la commune de Vallabrix sont faits régulièrement.

7. Transport des matériaux :

La sortie des camions côté St Victor ne sera pas opérationnelle avant 2015. Il nous est expliqué qu'il n'est pas possible d'imposer les itinéraires prévus pour le passage des camions aux sociétés de transport. Les travaux de réfection du carrefour de l'entrée de la carrière avec la D5 seront effectués en janvier 2014.

Alain Loones

les 3h de Vallabrix

Les 3 heures de Vallabrix

8^{ème} édition

Course ou marche relais par équipe de max. 3 participants

Le 28 juin 2014

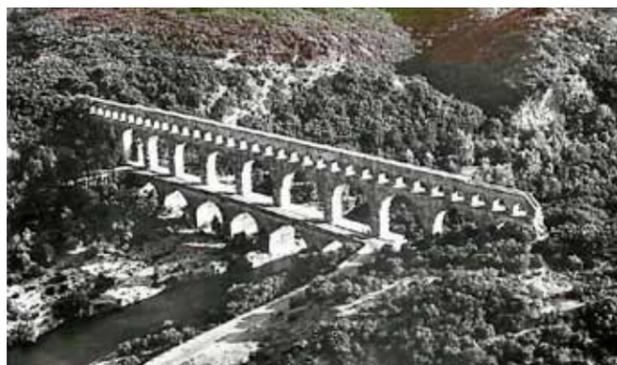
De 18 à 21 heures



Chuuut.....il y aura un banquet et de la potion magique pour tous

Inscription 3 Euros/pers. **préinscription souhaitable**
Renseignements: Marie-Hélène François 0466226726
Guillaume.vallabrix@wanadoo.fr
Ou Yvan Gréer 0466373553 greerlibrecht@hotmail.com

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LE PONT DU GARD



En septembre 1737 un jeune homme de 25 ans, inconnu alors, Jean-Jacques Rousseau nous visite. Il est dépressif et vient consulter le célèbre médecin montpelliinois le docteur Fizes qui lui conseille de soigner « ses langueurs » en buvant de notre vin.

Ce séjour sera essentiel pour notre futur écrivain. Latiniste il a traduit Tacite, il connaît Rome et la culture de la Res Publica romaine par les écrits de Machiavel et de Thomas Hobbes. Mais chez nous, il se trouve pour la première fois en contact avec les traces laissées par la civilisation romaine. Il sort de sa culture livresque pour l'acquisition d'une expérience sur le terrain. Plus rien ne sera pour lui comme avant. Son univers prendra une autre dimension. L'écrivain-historien Claude Mazauric pense que ces rencontres avec les monuments romains seront pour Rousseau « un épisode fondateur pour celui qu'il deviendra ».

Trente ans plus tard, dans le livre VI des « Confessions », Rousseau décrit encore avec émotion ce qu'il a ressenti devant le Pont du Gard.

« Après un déjeuner d'excellentes figues, je pris un guide et j'allai voir le Pont du Gard. C'était le premier ouvrage des Romains que j'eusse vu. Je m'attendais à voir un monument digne des mains qui l'avaient construit. Pour le coup l'objet passa mon attente, et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenait qu'aux Romains de produire cet effet. L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive ; car ce prétendu pont n'était qu'un aqueduc. On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de

toute carrière et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice que le respect m'empêchait presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties. Je me perdais comme un insecte dans cette immensité. Je sentais tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevait l'âme, et je me disais en soupirant : que ne suis-je né Romain ! Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante. Je m'en revins distrait et rêveur..... »

Ceux qui ont connu le Pont du Gard il y a quelques années, grandiose au milieu du silence et de la solitude, géant sorti de la garrigue, comprendront ce qu'a éprouvé Rousseau. Contemplation, méditation, humilité, tous les beaux sentiments humains s'exprimaient face à ces voûtes-cathédrale. Nostalgie !!

Rousseau a peut-être encore plus compté pour nous : on a coutume de dire que si Napoléon Bonaparte après avoir visité Nîmes en 1802, a fait dégager les arènes envahies par des constructions hétéroclites, « c'est la faute à Rousseau », car Les Confessions parlent de « vilaines petites maisons en remplissent l'arène »....

Sources ; Claude Mazauric « Jean Jacques Rousseau à 20 ans » Edition Au Diable Vauvert – Jean-Jacques Rousseau « Confessions » Livre VI - Gazette de Nîmes 2012 n°672 - photo collection privée

Bernadette Escoffier-Voisin



CENTENAIRE DE LA RÉGIE D'EAU COMMUNALE À VALLABRIX.

(Source registres municipaux et Archives du Gard Réf. 2-O-2054)

1ÈRE ADDUCTION.

23 septembre 1911, délibération sur le projet d'adduction d'eau de Vallabrix, Maire Joseph Alexandre Prozen qui nomme les 3 élus membres de la commission Eau : Louis Guérin (Adjoint), Joseph Veilhon et Hyacinthe Gay. Ils se rendent à Dions pour visiter une installation d'adduction d'eau.

22 novembre 1913, le choix de la pompe et du moteur thermique a été approuvé par le Préfet.

3 février 1914, Le Conseil délibère sur les conditions de raccordement des particuliers qui le demandent, la Municipalité ne participera qu'aux frais d'installation d'un robinet au rez-de-chaussée. Un règlement sera établi (Abonnement et frais d'entretien.)

13 mars 1914, Réception provisoire des installations, (ancien) captage des Moutes, (ancien) réservoir 11 bornes fontaine dans le Village, réseau en plomb. (Il reste quelques traces des fontaines.)

Les installations ont bénéficié des progrès, électrification du captage, automatisation et traitement de l'eau, et ont fonctionné jusqu'au début des années 1970.

9 Octobre 1914, Léon Brun fait fonction de Maire, élus présents Félix, Guiraud et Roche.

Mobilisés : Prozen, Guérin, Gay, Aubert, Veilhon et Pascal.

Plus d'info, Couradou Mars 2012, Guerre 14/18, Site vallabrix.com, Vie du Village > Fonds historique.

2ÈME ADDUCTION.

En mars 1965, Raymond Bonnaud vient d'être élu Maire, Roger Monnier Adjoint.

20 avril 1965, le CM délibère pour une nouvelle adduction d'eau avec le concours du Génie Rural.

L'ensemble du réseau sera refait par tranches sans trop d'interruptions de fourniture d'eau, l'ancien réseau en plomb devenu insuffisant (débit et pression) sera abandonné.

27 novembre 1972, Le réservoir actuel (La Lauze) est confié à René César (St Anastasie), l'électromécanique et automatismes de l'ancien captage des Moutes confiés à Canonge et Biallez (Alès).

Je n'ai pas trouvé la date de mise en service du nouveau réservoir, probablement courant 1973.

Parallèlement, dans le milieu des années 1970, les travaux d'assainissement sont engagés dans le Village.

2ème forage

Dès le 22 août 1980, l'ancien forage ayant atteint sa

limite en ressource en eau lors des sécheresses, des recherches subventionnées pour un nouveau captage sont engagées. Il aura fallu 13 ans pour valider le « bon » captage aux Sablons, parcelle Francis Gaillard, (Sur St Quentin.).

3 septembre 1973, sur le registre du CM : « L'eau coule à volonté au robinet ». Maire Raymond Depasse, Adjointe Denise Castanet.

Depuis 2008 Nouvelle Station d'Épuration (STEP)

Maire Bernard Rieu, 1er Adjoint Francis Siméon (Décédé en juillet 2009). Une nouvelle STEP a été imposée pour faire face à l'urbanisation et pour l'approbation de la carte communale. Le type de STEP retenu « filtre à roseaux », l'ancienne étant de type lit bactériens. Suite à l'analyse technico-financière de F. Siméon, le type et la taille de la STEP ont été validés par le CM.

En 2013, pour un meilleur niveau de confort des usagers, une ligne de surpresseurs a été installée au réservoir. Son intérêt est d'élever la pression, après essais, comme si le réservoir se situait 8 à 9 m env. plus haut. Durée de vie du réservoir actuel 60 ans, vers 2030 env., selon les sources, nouveau réservoir plus grand prévu 20 m plus haut en allant vers le col. (Schéma Directeur EP.)

En cours, une déclaration d'utilité publique (DUP) en vue d'augmenter l'autorisation du volume de prélèvement au captage. La DUP actuelle de 100 m3/jour avec un débit maxi de pompage 20 m3/heure est dépassée.

Mes remarques :

Les installations vieillissent, durées de vie : Réservoir 60 ans, vu et cité plus haut, réseaux 40 ans, électromécanique (pompes) 10 à 15 ans, compteurs 10 ans env. Une panne de pompe, ça se voit, le remplacement est assuré rapidement, difficile de passer outre.

Pour le reste, réseau et compteurs, tant que l'eau arrive au robinet, ça n'intéresse personne semble-t-il ?

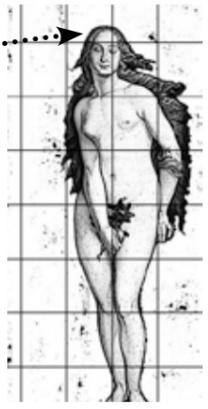
Pour le réseau, les 40 ans sont atteints sur une partie importante du réseau, soit on restaure régulièrement des tronçons, soit on attend jusqu'à la construction du futur réservoir et tout le réseau sera à refaire en même temps comme dans les années 1970. Aurons-nous les moyens de financement ?

Par manque de place sur la Gazette, fin de l'article. Pour la suite contacter : michelvoisin3@orange.fr

Michel Voisin

APRÈS LE BEAUJOLAIS, LE DICTIONNAIRE NOUVEAU VIENT D'ARRIVER, EN VOICI QUELQUES EXTRAITS :

- Abeille** : Elle essaie souvent de faire l'autr'ruche
- Autoroute** : c'est l'axe hâtif
- Bâtard** : individu hors père
- Boire** : adopter des verres progressifs tout en joignant l'éthyle à l'agréable
- Bronzer** : faire un hâler retour
- Cambrilage** : mot que l'on peut traduire en allemand par : « Y a vol ! »
- Camembert** : un bien fait n'est jamais perdu
- Cataracte** : chute d'eau qui vous en met plein la vue
- Chauve** : il n'y a pas de chauves en Corse, mais à Calvi, si !
- Chien** : abri-puces
- Les ciseaux à bois** : les chiens aussi et la caravane passe...
- Comprimé** : ne pas confondre avec un imbécile récompensé
- Coton-tige** : branché sur une prise, sa puissance est de 2 ouates ;
- Croyante** : mieux vaut une vraie croyante qu'une fausse sceptique
- Danseuses** : elles ont provoqué des Degas
- Dermatologue** : s'il est au chômage, c'est par manque de peau !
- Dracula** : célèbre pour sa formule « j'irai bien boire un cou ! »
- Être au bout du rouleau** : situation très peu confortable, surtout quand on est aux toilettes.
- Espagne** : ibère nation
- Eve** : a croqué la pomme, car elle n'avait rien à se mettre sous l'Adam
- Facebook** : le seul endroit où tu parles à un mur sans être ridicule
- Fast-food** : mot raccourci pour néfaste-food
- Fidèle** : mari honnête
- Le Gospel** : c'est quand ton gamin a pris un coup de soleil.
- GPS** : seule femme que les hommes écoutent pour trouver leur chemin
- Herboriste** : adepte des luttes par tisanes
- Hospitalité** : elle s'offre au logis
- Jeanne d'Arc** : elle a frit, elle a tout compris.
- Kamikaze** : pilote-décès
- Lesbienne** : il n'y a pas de mâle à l'être
- Lion, lionne** : ils sont félins pour l'autre
- Lybien** : n'a pas besoin de lunettes
- Maison Blanche** : les américains l'appellent « Barack noir »
- Miauler** : pousser un cri persan



- Mouette** : oiseau qui aime les vagues à lames
- Mozart** : Célèbre compositeur que l'on écoute le plus souvent dans les pizzérias, car on sent bien que mozzarella.
- Muse** : souffleuse de vers
- Noé** : mythe errant, auteur de la grande arche.
- OGM** : crée des épis phénomènes
- Ostéopathe** : traiteur à sciatique
- Pharmacie** : confiserie pour vieux
- Pigeon** : oiseau facile à reconnaître, ça fait palombe d'un doute !
- Pluie** : c'est un cas d'eau du ciel
- Quinquennat** : boisson amère préférée de nos présidents de la République
- Réanimation** : En cas de réanimation, ne jamais utiliser d'appareils dernier cri
- Rillettes** : A consommer, quand on n'a ni foie, ni l'oie.
- Rosé** : le rouge est à babord, le vert à tribord et le rosé à ras bord.
- Schön connerie** : traduction allemande des bêtises faites par James Bond



- Sudoku** : Qui a le nord en face.
- Suppositoire** : invention qui restera dans les annales
- Tôle** : les tôles ondulées et les vaches aussi !
- Ustensile** : c'est louche !
- Vacher** : il accepte d'être payé par traites
- Vin** : le vin d'ici vaut mieux que l'eau de là
- Wonderbra** : marque à seins

Nous espérons qu'en ces temps difficiles, ces quelques jeux de mots vous éviteront de glisser dans l'apathie noire !

Alain Loones



En ce mois de décembre 2013, nous avons voulu fêter le 60ème numéro de la gazette de Vallabrix.

60 numéros, c'est déjà une belle longévité, même si notre publication est encore bien jeune. A peine trentenaire, elle a devant elle un long avenir. Les deux graphistes qui lui ont donné successivement son identité particulière se sont retrouvés pour réaliser la 4ème de couverture. Didier Baudry et Sylvie Lafay signent ensemble ce numéro spécial. Leur rencontre et leur amitié expriment les liens qui se nouent entre les habitants au fur et à mesure de leur implantation.

Au moment où le monde entier rend hommage à un homme qui a incarné la réconciliation, nous voudrions que cette gazette symbolise l'union des habitants de ce village : union qui se réalise par les liens familiaux et les affinités mais aussi dans les associations qui animent la vie collective, ou par les enfants qui fréquentent la même école. Dans les années à venir, la population du village va croître, progressivement. Ce développement sera d'autant plus harmonieux que le désir de partager une histoire et une expérience communes sera vivant. Nous espérons que la gazette contribue à entretenir cet esprit d'union.

Nous dédions le numéro 60 aux Vallabrixois, disparus en 2013, qui ont marqué leur entourage par leur personnalité et leur talent :

- Marcel Boutaud
- René Alleau
- Lorette François
- Michel François

Dans ce dernier numéro du mandat, nous rappelons la mémoire de Francis Siméon, adjoint au maire de mars 2008 à juillet 2009, homme vif et généreux, dont les qualités nous ont manqué.

Odile Pernin-Vidal

PORTRAIT



J'ai laissé tomber mes pinceaux et mes peintures pour un temps, pour me consacrer à un outil des plus simples et des plus économiques, qui est le stylo bille. Ainsi je peux travailler partout en toute circonstance... Mon atelier préféré : les transports en commun. Et à Paris, ce n'est pas ce qui manque !! Sauf en cas de grève bien sûr ! Je prépare deux expositions en banlieue parisienne, où vous pourrez découvrir une dizaine d'oeuvres de format raisin (50 cm X 65 cm).

Didier Baudry

À QUAND UNE EXPOSITION SUR VALLABRIX ?

Graphisme et mise en page
Sylvie Lafay
www.komcbo.fr

Illustration 4ème de couv
Didier Baudry

Merci à tous les rédacteurs !



TE
DE

tain nombre
ent en résid
e puisse s'ex
il créer une
'occupation
ge rural où l
quelques agri
e à ces agri
chânes désir
e qualité de
age dorénav
re région.
er des jeu
habitants
coûtent ch
le durable
la possibil
ys et ains
ent de vo



JUILLET 2004
N° 41



LE MOT DU MAIRE
Le Gard a subi à nouveau, cette année des inondations que l'on ne peut pas classer exceptionnelles car elles succèdent à celles de l'année dernière. Vallabrix est à l'abri, fort heureusement de ces risques, ce qui n'empêche que nous sommes solidaires de tous les «sinistrés». Il est très important que tous les politiques se soucient de ces phénomènes pluvieux et orageux très importants qui se produisent plus fréquemment. Nous sommes donc tous les élus, autour de notre Préfet...

LE MOT DU MAIRE
Nous vivons en ce moment des temps forts de l'évolution générale où l'on parle beaucoup de la mondialisation. Cette longue période doit inévitablement passer par des réformes totalitaires et uniformisées que nous comprenons tous mais qui souvent sont appelées à modifier l'équité, de justice, de solidarité, de politique économique en général. Il s'agit, autant de «choses» qui fondamentalement sont cohérentes, tant de «choses» qui fondamentalement sont cohérentes. Mais en